

Baisse de tarif pour tous les clients de Romande Energie

Romande Energie a publié ce jour ses tarifs régulés 2013. Tous les clients bénéficieront d'une baisse de leur tarif d'électricité. Elle pourra aller jusqu'à 3% pour les clients résidentiels. Cette bonne nouvelle s'explique essentiellement par les actions entreprises par Romande Energie pour maîtriser ses charges et améliorer l'efficacité du réseau électrique régional.

Morges, le 31 août 2012

Les nouveaux tarifs publiés ce 31 août entreront en application le 1^{er} janvier 2013. Romande Energie se réjouit d'annoncer qu'à consommation égale, tous ses clients bénéficieront d'une baisse moyenne de leur facture d'électricité allant jusqu'à 3% pour les particuliers.

A titre d'exemple, cela représente une économie d'environ 22 francs par an (2.6%) pour un ménage de la zone desservie par Romande Energie consommant 4'000 kilowattheures (kWh) par an et bénéficiant du tarif *Volta simple*.

Stabilité pour l'énergie, baisse de près de 5% pour le réseau régional

Un tarif électrique est constitué de plusieurs composantes : l'énergie proprement dite, l'utilisation du réseau électrique régional, l'utilisation du réseau national de transport à très haute tension, l'énergie de réglage (services-système) et les taxes.

Le niveau de prix 2013 de la part « énergie » reste identique à celui de 2012.

Par contre, le coût du réseau électrique régional diminue de 4.7%. Ce poste représentant environ 40% du tarif intégré, il constitue le principal facteur expliquant la baisse annoncée ce jour. Pour la deuxième année consécutive, Romande Energie fait, en effet, bénéficier ses clients de la réduction des charges et de l'optimisation des investissements induites par la politique de gestion des actifs (Asset management) qu'elle a mis en place il y a quelques années.

Par ailleurs, Romande Energie reporte sur ses grilles tarifaires la baisse du prix de l'énergie de réglage (services-système) et l'augmentation des tarifs d'utilisation du réseau national de transport. Ces deux postes dépendent directement de Swissgrid SA et représentent respectivement 2% et 3% de la facture totale d'électricité d'un ménage.

Des informations détaillées sur les grilles tarifaires 2013 seront disponibles dès le 12 septembre sur www.tarifs2013.ch.

* * * * *

Notes à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

* * *

Les tarifs 2013 des sociétés électriques sont publiés sur www.prix-electricite.elcom.admin.ch

* * *

Contact

Karin Devalte

Responsable de la Communication

Rue de Lausanne 53
1110 Morges

Tél.: +41 (0)21 802 95 67

Mobile: +41 (0)79 386 47 67

Courriel : karin.devalte@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux (représentant une population de plus de 500'000 personnes) répartis sur plus de 300 communes dans les cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la **production**, la **distribution** et la **commercialisation** d'électricité. Les priorités du Groupe : offrir à ses clients des prestations de haute qualité et leur garantir un approvisionnement en électricité fiable, durable et compétitif; développer sa production propre en investissant essentiellement dans les nouvelles énergies renouvelables; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur www.romande-energie.ch